



AVIS IMPORTANT DU 10 AVRIL 2024

Le Bureau de la protection internationale traite les demandes à deux endroits

Les familles accompagnées d'un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans doivent se rendre à :

Citywest Convention Centre, Garter Lane, Saggart, Co. Dublin, D24KF8A.

Les lignes de transport suivantes proposent des itinéraires vers le **Citywest Convention Centre** depuis la ville de Dublin :



Bus : 77A | W62



Luas : RED LINE (ligne rouge) vers SAGGART

Tous les autres demandeurs, y compris ceux déposant la demande d'une personne à charge, doivent se rendre à :

Timberlay House, 78-83 Lower Mount Street, Dublin 2, D02 ND99.

Les lignes de transport suivantes sont proches de **Timberlay House** :



Bus : 74 | G1 |
G2 | 4 | 7 | 7A |



Train : Tara St, ou
Grand Canal Dock



Scannez le code QR pour plus d'informations et pour lire le document dans d'autres langues





Où et quand puis-je déposer une demande ?

Les familles accompagnées d'un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans doivent se rendre à Citywest de 8h à 14h30, du lundi au vendredi.

Tous les autres demandeurs doivent se rendre à Timberlay House, Lower Mount Street, Dublin 2, de 9h à 14h30, du lundi au vendredi.

Que dois-je apporter ?

Documents officiels tels que passeport et/ou acte de naissance.

Des provisions pour vous et votre famille, comme des collations ou des médicaments.

Que se passera-t-il à chaque endroit ?

- Prise d'empreintes digitales
- Prise de photographies
- Service d'interprétation fourni
- Remplissage des formulaires de demande
- Carte de séjour temporaire fournie si la demande est acceptée
- Hébergement si nécessaire/disponible via l'IPAS



Scannez le code QR pour
plus d'informations et
pour lire le document
dans d'autres langues

